LE LIBERAL

*Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion*

N° 0232 du Jeudi 12 novembre 2015 - 250 F CFA / Etranger 1€

**Eliminatoires mondial 2018**

## Double confrontation Togo-Ouganda, le 1er round ce Jeudi à Kégué

P 6

**12ème foire internationale de Lomé, J-8**

## Interview du directeur du CETEF-Lome

P 5

**CEET**

## Des mesures pour éviter des coupures intempestives de courant électrique

P 2

# Événements malheureux de Mango et questions orales à l'Assemblée Nationale

## Le colonel YARK Damehame serein… André JOHNSON craque et parle de démission…

P 3

**Editorial**

## Récupération politique

L'opportunisme n'est seulement pas l'apanage des hommes d'affaires très friands des occasions susceptibles de leur permettre de mieux caler leurs affaires. Le monde politique est aussi à l'image de celui des affaires. Aucune pitié pour l'adversaire. Même dans les situations les plus dramatiques la compassion souhaitée fait plutôt place au jeu d'intérêts. Les événements malheureux de ces derniers jours à Mango ont été une aubaine pour des partis politiques en perte de vitesse de manifester leur présence. Ils ont inondé réseaux sociaux et médias avec des communiqués les uns pour témoigner leur soutien aux malheureux victimes, les autres surtout pour fustiger et tirer à boulets rouges sur le gouvernement à travers qui on a vite fait de voir l'adversaire politique. Et pourtant le projet de réhabilitation des aires protégées est loin d'être l'initiative d'un parti politique. C'est un projet de l'Etat togolais et dont les retombées ne vont profiter qu'aux togolais. Certes l'approche dans la mise en œuvre du projet n'est pas exempt de critiques. Mieux, on est passé à côté de ce qu'il fallait faire, mais il parait pernicieux de présenter la chose dans l'angle d'un manque de considération vis-à-vis des populations.

Dans une période post-électorale comme celle que nous vivons, les candidats malheureux revanchards n'ont pas raté l'occasion de dire aux populations de l'Oti qu'elles se sont trompées dans leur choix. Sans doute une meilleure manière de préparer le terrain pour les échéances futures. Qu'il est cruel le microcosme politique où le malheur des uns sert de terrain fertile pour la réalisation de ses rêves politiques. Ça s'appelle de la récupération politique….■

La Rédaction

**Commerce**

## L' importation et la vente au détail des produits carnés mises en difficulté par des pratiques peu orthodoxes à la direction de l'élevage

P 7

**Inquiétude de la presse par rapport à l'article 497 du nouveau code pénal**

## Des organisations de presse adressent un courrier au Chef de l'Etat

P 2

LE LIBERAL

## Inquiétude de la presse par rapport à l'article 497 du nouveau code pénal

# Des organisations de presse adressent un courrier au Chef de l'Etat

La presse privée togolaise se montre toujours inquiète par rapport à l'article 497 du code pénal adopté par l'assemblée nationale la semaine dernière. Apres les différents communiqués des organisations de presse professionnelle évoquant un recul de la liberté de presse eu égard au retour des peines privatives de liberté dans le nouveau code pénal alors que le code de la presse bénéficie d'une dépénalisation, sept organisations de presse à savoir le CONAPP, l'UJIT, l'URATEL, l'ATOPPEL l'OPPEL et l'AJST ont adressé un courrier au chef de l'Etat pour demander une relecture de l'article incriminé par la presse dans le nouveau code pénal. Bref ces organisations craignent que l'interprétation de cette loi n'aboutisse à la pénalisation du délit de presse.

Les organisations de presse signataires du courrier souhaitent que le Président de la République use de ses prérogatives pour une relecture du code adopté.■

***La rédaction***

# Avis de décès

Kuessan et Claude Messan SATCHIVI

Ont la profonde tristesse de vous faire –part du décès de leur fille, sœur, mère

**Philomène Djatougbé Ablavi AMENDAH, épouse SATCHIVI, Assistante médicale à la retraite**

Rappelée à Dieu le 31 Octobre 2015 à Lomé à l'âge de 76 ans

**PROGRAMME DES OBSÈQUES**

**Vendredi 13 novembre 2015**

Veillée de prières et de chants avec corps présent en l'Eglise Sainte Rita de Tokoin-Wuiti à partir de 18heures 30

**Samedi 14 novembre 2015**

**9 heures :** Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de Bè- Kpota.

Le Ministre de la Santé et de la Protection Sociale

Sodokpon Azanlessessi, Régent du Trône Royal de Togoville ( Préfecture de Vo)

Les familles AGBEKO-AMENDAH et ADZEH-AGBOGAN à Togoville,

La Grande Famille SATCHIVI au Togo et au Bénin

Monsieur Kuame Bernard AMENDAH et ses sœurs

Madame Jocelyne-Guy Julie KPODAR, née SATCHIVI

Messieurs Francesco Ekué, Gilles

**13heures :** Salutations d'usage suivies de cérémonie de funérailles et de sortie de deuil dans la maison mortuaire

**Maison mortuaire :** Maison AMENDAH

135, Rue Montana (ancienne rue Pierre GAFFA) derrière l'Eglise Presbytérienne Evangélique de Lom-Nava à Lomé

La famille remercie par avance toutes les personnes qui partageront sa douleur.

Ni gerbes, ni couronnes

LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

**Directeur de la Publication**
Fabrice P. Dariworé

**Comité de Rédaction**
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

**Correcteur**
S. Didier

**Infographie**
Raphaël AHIABLE

**Adresse**
Route de Mission Tové, non loin du Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

**Imprimerie**
La Colombe

**Tirage**
2000 exemplaires

## CEET

# Des mesures pour éviter des coupures intempestives de courant électrique

Les perturbations de la fourniture de l'énergie électrique ces derniers moments ont fait grincer les dents. Certains ont d'ailleurs conclu à un retour du délestage. Selon la compagnie énergie électrique du Togo on est bien loin d'un délestage. Il s'agit plutôt de coupures qui peuvent s'expliquer par une panne de réseau, des blackouts à savoir des problèmes de tension chez le fournisseur notamment le Ghana ou le Nigeria.Pour éviter les avariés sur leurs transformateurs la CEB a des réglages sur ses relais de protection, un réglage à un niveau jugé trop sensible par la CEET. Selon un technicien de la CEET, le défaut sur une ligne de la CEET entraine le déclenchement du transformateur de la CEB mettant ainsi hors tension toutes les lignes CEET que ce transformateur alimente.

Il y a aussi des coupures qui s'expliquent par les travaux d'infrastructures en cours de réalisation. En effet des piochages de câbles pendant les travaux d'infrastructures sont récurrents et

entrainent des perturbations dans la fourniture du courant dans les ménages. De janvier à octobre 2015 par exemple, la CEET a enregistré plus de 100 piochages de câbles par des entreprises intervenant dans les travaux d'infrastructures. Par ailleurs certaines coupures sont dues aux conditions atmosphériques notamment les orages.

Toutefois la CEET rassure que des mesures sont prises pour éviter ces coupures intempestives. Ainsi le 19 octobre le ministre des Mines et de l'Energie a convoqué une réunion des cadres techniques de la CEET et de la CEB qui lui ont présenté la situation sur les coupures d'électricités ainsi que sur les solutions envisagées pour y remédier. En vue de trouver une solution aux anomalies sur les réseaux électriques de la CEB et de la CEET, des séries de réunion ont permis de retoucher les réglages sur les relais de protection des deux compagnies électriques. Egalement la CEET a commandé des relais numériques qui sont plus précis pour remplacer les relais électromécaniques actuels. Sur les piochages des câbles, des courriers ont été transmis aux différents Ministères sur initiative du ministère de tutelle pour un travail de synergie. La direction de la CEET rassure également que des dispositions sont prises au niveau de la communication pour informer les clients sur les éventuelles coupures d'électricité.

Le niveau en puissance au Togo est évalué à 210 mégawatt le Nigéria fournit 200 mégawatt à partager entre le Togo et le Benin soit 48 pour le premier et 52 pour le second. Contour global contribue à hauteur de 100 mégawatt.■

***La rédaction.***

## Événements malheureux de Mango et questions orales à l'Assemblée Nationale

# Le colonel YARK Damehame serein… André JOHNSON craque et parle de démission

L'ambiance était électrique à l'hémicycle le 10 novembre dernier. Apres les événements malheureux de Mango qui ont fait cinq morts selon un communiqué du gouvernement, les députés à l'initiative du groupe parlementaire ANC, à l'Assemblée Nationale ont interpellé les ministres de la sécurité et de la protection civile Yark Damehame et son collègue de l'environnement et des ressources forestières M. André Johnson. Comme il fallait s'y attendre, les élus du peuple toutes tendances confondues ne sont pas allés du dos de la cuillère pour chercher à savoir et à comprendre ce qui s'est réellement passé dans la préfecture de l'Oti ces derniers jours. Ça n'a pas été une partie de plaisir pour ces deux commissaires du gouvernement à travers des termes parfois à la limite de la provocation. Les députés ont tout simplement poussé à bout les ministres qui ont eu du mal à reconnaître les alliés politiques. Ils ont eu tout simplement chaud…

**Le Colonel YARK serein malgré tout**

Il faut dire que le projet de réhabilitation des aires protégées a buté sur une résistance des populations de la préfecture de l'Oti. La situation a débouché sur des échauffourées entre forces de l'ordre et manifestants les 6 et 7 novembre derniers. Le bilan est lourd et on parle de 5 morts de sources officielles. La gestion de ces manifestations à Mango à fait de vives critiques au sein de l'opinion d'où l'interpellation du Colonel YARK Damehane en sa qualité de ministre de la sécurité et de la protection civile. Sa présence devant les députés le 10 novembre dernier a permis de mieux comprendre comment on est arrivé là. Auparavant une campagne de communication avait permis de situer l'opinion. Dans une logique d'apaisement, point n'ai besoin de revenir sur les faits mais il faut souligner que le drame aurait pu être évité si les manifestants n'avaient pas tentés d'arracher les armes des forces de l'ordre qui ont du faire usage de leurs armes pour se défendre selon le récit du représentant du pouvoir central dans la localité. Un manifestant grièvement blessé le 6 novembre aurait succombé à ses blessures le lendemain. Le samedi 7 novembre, deux personnes auraient également trouvé la mort, renversées accidentellement par un véhicule des forces de l'ordre.L'impunité est loin d'être garantie aux forces de l'ordre mises en cause dans ces événements tragiques; on parle sanctions conservatoires prises à l'encontre des agents. Parallèlement, une enquête judiciaire ouverte par les autorités va situer les responsabilités. La justice disposera des moyens nécessaires pour accomplir son travail dans la transparence afin de punir les éventuels coupables de bavures.

Cette version des faits a du mal passé à l'Assemblée Nationale avec des députés qui allèguent plutôt que les forces de sécurité ont ouvert le feu sur des manifestants aux mains nues. Le ministre de la sécurité interpellé par les élus du peuple s'est défendu comme un beau diable et a dû faire preuve de maîtrise de soi pour faire face aux critiques les plus acerbes à la lisière parfois de l'injure et de l'invective. Si Yark Damehame, militaire de son état, à affronté dans la sérénité l'avalanche de questions, la tâche a été moins aisée pour son compère du jour le Ministre de l'environnement et des ressources forestières.

**André JOHNSON craque et évoque l'éventualité d'une démission**

Il faut noter que le projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo objet de polémique ne date pas d'aujourd'hui. Il a été lancé depuis 2012. Placé sous le parrainage du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Ce projet de réhabilitation des aires protégées concerne quatre pays de la sous-région ouest-africaine, le Bénin, le Ghana, le Burkina Faso et le Togo. Exécuté presque entièrement dans certains pays comme le Bénin ou le Ghana, on est plutôt à l'étape de bornage des espaces destinés à la faune et à la flore. Ces aires protégées s'étendent sur trois préfectures à savoir Kanté Kpendjal et Oti. Les populations occupant illégalement ces zones seraient donc priées de se déplacer afin d'y préserver l'écosystème, dans un contexte international de plus en plus dominé par la problématique de la promotion de l'environnement. Si dans les deux premières préfectures à savoir Kpendjal et Kéran tout s'est passé comme une lettre à la poste, le projet bute sur une résistance des populations de Mango située à 520 Km de la ville de Lomé.

Rien n'est gratuit dans ce qui arrive car une politique de protection de la faune dans le milieu avait engendré des abus de toutes sortes commis sur les populations dans les années 80. A l'époque, outre les expropriations forcées, des mesures draconiennes étaient appliquées par l'administration du préfet militaire, jusqu'au début des années 1990, lorsqu'à la faveur de l'ouverture du pays à la démocratie, les populations riveraines ont décidé de reprendre les espaces desquels elles avaient été délogées. Ce précédent fâcheux explique la réaction des populations de l'Oti. Cet élément aurait du être pris en compte dans le cadre du projet de réhabilitation. Même si le ministère affirme avoir associé les populations, tout porte à croire que l'approche n'a pas été la meilleure d'où l'acharnement contre le ministre André JOHNSON de l'environnement et des ressources forestières. En tout cas les élus du peuple n'ont pas été du tout tendre avec lui. Issu de l'union des forces de changement UFC André JOHNSON n'a même pas bénéficié du soutien des députés UFC qui ont d'ailleurs été les plus virulents.

Très acculé, le ministre de l'environnement est allé jusqu'à envisager l'éventualité de rendre le tablier. Un détail qui traduit la colère du ministre qui finalement ne démissionnera pas.

Pour l'heure, le projet de renforcement du rôle de conservation du système national d'aires protégées du Togo est suspendu par le Chef de l'Etat. L'heure est à l'apaisement au dialogue et à la recherche du consensus dans l'éventualité de la mise en œuvre du programme.■

***P. Fabrice.***

LE LIBERAL

## Lutte contre le VIH/SIDA

# Les maires du Togo signent la déclaration de Paris sur le VIH

L'Union des Communes du Togo a signé un accord de coopération avec le système des Nations Unies pour la lutte contre le SIDA ONUSIDA ce 10 novembre. Organisée de concert avec le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) et l'ONUSIDA, cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec le gouvernement du Togo et l'ONUSIDA et vise à impliquer davantage le monde urbain pour atteindre les objectifs 90-90-90 d'ici à 2020. 21 maires togolais ont ainsi souscrit à la déclaration de Paris sur le VIH. Pour le Président de la délégation spéciale et Maire de la commune de Lomé Fogan Adegnon, par cette signature les communes togolaises veulent renouer avec la volonté affirmée en 2014 d'agir pour accélérer et mettre fin à l épidémie du SIDA dans le monde entier. La Représentante de l'ONUSIDA en Afrique de l'Ouest et Centrale Mme khardiata Lo N'DIAYE a mentionné lors de son allocution que l'Afrique subsaharienne aujourd'hui constitue la zone la plus affectée avec 27, 8 millions de personnes en 2014 soit 70% de taux de personnes affectées, des couvertures pour personnes atteintes presqu'inexistante. Dans son allocution elle a également fait le bilan des progrès réalisé avant d'affirmé que d'ici 2020 l'ONUSIDA vise à prendre sous traitement 53% des personnes en plus des 37 000 qui sont déjà sous traitement. En effet, la prévalence du VIH est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. Au Togo la prévalence est de 3,5% contre 1,6%. Devant cette situation, l'ONUSIDA a initié au niveau mondial une stratégie de lutte pour mettre fin au VIH: « Mettre fin à l'épidémie sida : les villes s'engagent pour atteindre les

objectifs 90-90-90 d'ici à 2020.» Par objectifs 90-90-90, l'ONUSIDA veut que 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur état sérologique vis-à-vis du VIH, que 90 % de ces personnes soient sous traitement antirétroviral et que 90 % des personnes sous traitement aient une charge virale indétectable dans la lutte contre cette pandémie. En signant cette déclaration, les 21 Maires togolais se sont engagés à accélérer la riposte dans leurs villes afin d'y éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant et d'y faciliter l'accès au traitement ARV. La signature de cette déclaration a mobilisé la présence des membres du gouvernement, des responsables d'organisations de la société civile et surtout des Maires, principaux acteurs de cette signature. Selon M. Adjonou maire de la ville d'Atakpamé l'accord de coopération vise à accélérer l'innovation pour permettre aux villes d'opérer plus efficacement et de servir. « Ce n'est pas de nouveau mais les résultats ont prouvé que quelques soient les améliorations constatées, on aurait pu mieux faire si on engageait les maires qui sont les premiers responsables dans cette lutte contre le SIDA. Au vu des engagements nous avons dégagé les actions à mener nous allons les mettre en plans et au niveau de chaque commune on rend compte de l'engagement tenu. » a déclaré M ADJONOU. Pour rappel la déclaration de paris a été signée par de nombreux maire en 2014 lors de la commémoration de la journée mondiale de lutte contre le sida à Paris. C'est dans ce contexte également que l'Union des Communes du Togo a été active avec une participation à la première consultation des maires francophones à Kinshasa en octobre 2014.■

***Charles***

## COP21

# Les négociations intergouvernementales pourront-elles aboutir ?

Des progrès considérables ont été réalisés en matière de développement économique et humain depuis la Déclaration du millénaire en 2000. En effet, pour la première fois le monde pouvait jubiler de la diminution continue de la pauvreté, la scolarisation exponentielle au primaire et à la diminution des décès d'enfants de façon spectaculaire de même, l'accès à l'eau potable a été très élargi et les investissements axés sur la lutte contre le paludisme. A peine cette planète poussait un ouf de soulagement que de nouveaux défis sont apparus : lutte contre le changement climatique et d'autres menaces liées à la dégradation de l'environnement. Face à ces défis qui s'ajoutent aux anciens ( lutte contre l'extrême pauvreté, les inégalités), la communauté internationale a appelé à la mise en place d'un programme historique, ambitieux, d'envergure et de longue durée pour mettre fin à la pauvreté et transformer les vies, tout en protégeant la planète pour les générations futures. Au titre de ce programme figure la COP21 de Paris qui doit procéder aux négociations

intergouvernementales afin de tomber d'accord sur la diminution des gaz à effet de serre par tous à 2%. Quelles sont les chances de paris quand on sait que des grandes nations comme les USA la Chine voire l'Allemagne ont toujours fait fi des recommandations du protocole de Kyoto (mesures prises pour juguler la crise lors de la conférence au Japon) ? L'économie des Etas Unis d'Amérique tout comme la Chine est basée sur l'industrialisation. L'affaire Volkswagen en Allemagne vient de nous montrer qu'au nom des intérêts, des grandes entreprises ou des grandes puissances ne peuvent en aucun cas se sacrifier pour une cause universelle. Toujours apte à faire des sacrifices au détriment des pays les plus pollueurs, les petites nations ont toujours répondu et ont toujours joué leur partition. On le sait tous la COP21 ne s'intéressera pas aux avis des pays les moins pollueurs mais comme c'est une affaire de tous on est obligé de les associer pour faire croire à ces derniers qu'ils ont de la valeur et qu'ils sont sur le même pied d'égalité. Quelle sanction peuvent adopter les pays les moins pollueurs à l'égard des Etats Unis et de la Chine ? Allez y comprendre quand des esprits avisés sur les réalités climatiques vont chercher des traces de vie sur d'autres planètes. D'ici quelques décennies, la pauvreté vas s'augmenter et pour cause le manque de terres cultivables car des terres seront inondées à jamais. Les changements climatiques c'est une affaire de tous comme on a l'habitude de le dire. Cependant les pays occidentaux n'arrêtent pas de nous fournir des véhicules qui polluent l'atmosphère. Face à ce dilemme les pays de l'Afrique pourront-ils se faire entendre sur la question? Une chose est sûre beaucoup de défis attendent la COP21 de Paris du 30 Novembre au 11 décembre 2015.■

***Keyewa***

LE LIBERAL

# Interview du directeur du CETEF-Lome

*Annulée l'an dernier pour des raisons liées à l'épidémied'Ebola dans la sous-région, la 12 e foire internationale de Lomé tiendra ses promesses cette année. Prévue pour se dérouler du 20 novembre au 7 novembre, cette édition revêt des particularités qu'évoque le DG de la foire dans cette interview réalisée par la cellule de communication du CTEF.*

**Monsieur le Directeur, cette fin d'année rime avec un événement toujours très attendu : la 12ème Foire Internationale de Lomé qui se tient sur le site du CETEF-LOME. L'édition de cette année qui se tiendra du 20 novembre au 07 décembre sera couplée de la 4ème Foire Régionale de l'Intégration de l'UEMOA et d'un salon. A moins d'un mois du démarrage de cette grande exposition comment vont les préparatifs ?**

**DG Foire:** Au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME), nous mettons tous les moyens possibles pour la réussite de la 12ème Foire Internationale de Lomé (FIL). C'est dans cette vision que nous nous mettons en quatre pour qu'elle soit la meilleure que nous ayons organisé. Tous les départements travaillent d'arrache-pied pour la réussite de cette édition qui sans nul doute comblera les attentes de tous. La 4ème Foire Régionale de l'Intégration de l'UEMOA sera abrité par le CETEF-LOME qui cette année fête ses 30 ans.

**Quelles sont les importantes innovations que connaîtra la Foire Internationale de Lomé cette année?**

**DG Foire:** Cette année, il y a des innovations que nous avons apporté notamment l'attribution désormais annuelle de thèmes à chaque édition de la FIL et le thème retenu pour l'édition de cette année est « Energies renouvelables : sources de progrès et de développement durable ». L'objectif général, c'est d'accompagner la politique nationale en matière de développement et en particulier le soutien aux actions de préservation de l'environnement, de promotion et de vulgarisation des énergies renouvelables. Aussi cette année la FIL accueille-t-il un nouveau « bébé » élément clé des innovations de cette année qui est une application mobile dont nous avons fait le lancement le 17 septembre 2015. Dénommée « Foiretg2000 », disponible sur « Play store et Appstore », elle permettra à tous d'avoir la FIL en poche c'est-à-dire avoir toutes les informations concernant l'organisation de la 12ème FIL.

**Que promettez-vous aux acteurs de la FIL (Partenaires, Exposants et visiteurs ?**

**DG Foire:** L'édition de cette année va connaître la poursuite des séances B to B. Par ces rencontres, la Foire Internationale de Lomé permet aux entreprises participantes d'être en contact direct avec d'autres entreprises pour discuter affaires et nouer des partenariats. Durant une demi-journée, les opérateurs économiques qui y seront inscrits iront dans une grande salle discuter de leurs produits et services, leurs disponibilités, les conditions de transactions et les formes de partenariat à mettre en place entre eux afin de maximiser leur présence à la foire. La participation aux séances B to B permettra le rapprochement des partenaires financiers et commerciaux, la rencontre de nouveaux partenaires d'affaires étrangers, selon leurs besoins, la signature des contrats d'affaires, la mise en place des contrats de représentation ou de distribution. Il faut noter que tout cela se passera au cours des activités inscrites à la Foire Internationale de Lomé. Il ne faut pas oublier les activités festives des 30 ans du CETEF que nous mettons dans notre liste des surprises pour 2015.

**Le réaménagement des voies desservant le CETEF sera- t-il terminé avant le début de la Foire ?**

**DG Foire:** Dieu merci nous avons des voies praticables car nous pouvons tous le constater que le réaménagement va bon train. Les voies venants de l'aéroport GNASSINGBE Eyadema et celle de la Fédération Togolaise de Football sont je dirais presque terminés. Donc nous pouvons nous en réjouir sur l'avancé énorme de ces voies.

**Quel sera l'impact de ces voies, une fois réaménagées, sur les activités du CETEF, notamment la Foire qui se tiendra dans moins d'un mois?**

**DG Foire:** Une fois ces voies réaménagées, le trafic sera plus fluide et l'arrivée sur le site de la Foire sera plus agréable à tous et cela permettra la libre circulation des biens et des personnes. Quoi qu'il en soit, méfiance et bonne conduite s'imposent à tous pour qu'aucun incident fâcheux ne survienne. La vie de chacun compte beaucoup pour nous..■

## 12ème foire internationale de Lomé

# La centrale d'achat française RDI annonce un prix d'excellence pour M. Johnson Kueku Banka, DG du CETEF

Lomé va encore vibrer au rythme de la foire internationale à partir du 20 novembre prochain. Carrefour d'échanges, de promotion ainsi qu'une grande opportunité d'affaires, la foire de Togo 2000 sera à sa douzième édition. La centrale d'achat française René Descamps International (RDI) qui a déjà annoncé sa participation à cette douzième édition, vient de faire part, par le biais de son représentant dans la zone CEDEAO, M. Amétsipé Eric, de sa décision de décerner au directeur général du CETEF, organisateur de la foire, M. Johnson Kueku Banka, le prix d'excellence pour l'organisation durant toutes ces années de l foire, de l'excellent et sans cesse perfectible travail qui est fait chaque année afin d'amener tous les acteurs à trouver leur compte dans l'organisation de cet inédit événement.

La société française présentera ses produits et services liés à l'aéronautique et équipements aéroportuaires, aux ferroviaires, aux engins de BTP et leurs pièces de rechange, aux équipements des navires et des ports, équipements des hôtels et restaurants, équipements des hôpitaux, cliniques et laboratoires.

"On exposera sur les matériels informatiques et de téléphonies et

éventuellement les produits et services liés aux énergies renouvelables.", a déclaré Eric Amétsipé.

Mis à part ce prix au directeur de la foire, la RDI remettra des prix d'excellence RDI aux hommes des médias le 30 novembre sur le site de la foire. Les Prix d'excellence RDI aux meilleurs mécaniciens et pilotes Avions et Hélicoptères seront décernés le 12 décembre prochain après la douzième foire. La RDI est une Centrale d'achat spécialisée qui fait du négoce international, import et export, et facilite l'approvisionnement des entreprises. Comme activités sociales, RDI développe la Culture de l'excellence dans plusieurs domaines.■

***Démocrate Koudama***

## Congrès statutaire de la FTF, motion de censure contre le comité de normalisation

# Une nouvelle défiance à l'égard de la FIFA ?

Le congrès statutaire de la Fédération Togolaise de Football (FTF) qui devait permettre de sortir le football togolais du gouffre qui l'a englouti depuis 2006, n'a pas comblé les attentes. Pour cause, les travaux ont achoppé sur l'article 9 des statuts, les présidents de clubs et de ligues ayant décidé de ne pas perdre les quelques privilèges qu'ils ont avec 14 ligues existantes qui devront passer à 6 avec les nouveaux statuts. Pour eux, cette disposition suppose qu'il faut redresser les ligues avant les élections du Comité exécutif de la FTF, ce qu'ils n'entendent pas de la même oreille. Pour ce faire, ils ont adopté une motion de censure à l'égard du comité de normalisation de la FTF dont les effets prêtent à interprétation dans l'opinion.

Investi par la FIFA, le comité de M. Folly jouit de la légitimité de l'instance faitière mondiale du foot. La récente prolongation de son mandat à la barbe des acteurs togolais en est la preuve. Au regard de cela, on peut donc estimer que la motion de censure des membres de la FTF, n'a aucune force juridique dans la mesure où le CN est nommé par la FIFA et non élu par eux. Sous la forme, on peut seulement voir dans cette motion, une défiance de la FIFA par les acteurs togolais, qui exposent une fois de plus le football togolais à la foudre de Zurich, mettant en danger les talents de la jeunesse togolaise ainsi que du public sportif.

Désormais, tous les acteurs ont les yeux tournés vers la FIFA qui devra donner la conduite à tenir. Il faudra donc attendre le mois de décembre au cours duquel se tiendra la prochaine réunion du Comité exécutif de l'instance mondiale, tout en espérant une décision à l'égard du cas togolais. D'ici là, le CN assure toujours la gestion des affaires de la FTF devant des acteurs médusés qui ont mis en lumière leur caractère d'affairistes accroché aux privilèges au détriment de la passion et du développement du ballon rond.■

***Démocrate***

## Eliminatoires mondial 2018

# Double confrontation Togo-Ouganda, le 1er round ce Jeudi à Kégué

Les Eperviers du Togo jouent le premier round d'une double confrontation cet après-midi contre la sélection nationale ougandaise. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des éliminatoires pour la coupe du monde 2018, organisée par la Russie. Le vainqueur de cette double confrontation sera qualifié pour la phase de poule qui conduira à la qualification à la phase finale du mondial russe.

Pour ces deux rencontres, le sélectionneur togolais a convoqué 23 joueurs parmi lesquels ShéyiAdébayor et KossiAgassa brillent par leur absence. A contrario, on note l'arrivée d'un nouveau sélectionné, Franck Mawuena qui vient de rejoindre le Stade Malien de Bamako.

Hier dans la traditionnelle conférence de de presse d'avant match, le coach togolais s'est voulu rassurant et déterminé à emporter ce match. Il a saisi l'occasion pour faire part de son optimisme grâce, selon lui, à une équipe de qualité. Le technicien belge veut densifier le milieu de terrain et compte sur des joueurs comme Floyd Ayité, Lalawelé Atakora, WoméDové et Prince Ségbéfia.

« ...c'est un match très important et on doit le gagner avec un résultat de 1-0 ou 2-0 » a-t-il déclaré.

Pour ce qui est du match, il a des allures de vengeance pour l'Ouganda qui a vu violer son mythique stade de Kampala lors de sa dernière rencontre avec le Togo, de près de dix ans d'invincibilité. Le match retour aura lieu le dimanche prochain au stade Nelson Mandela de Kampala, en terre ougandaise.■

***Dem.***

## Alimentation équilibrée, durable et citoyenne

# Le 3e « marché alimenterre » prend fin le 15 novembre

L'Organisation pour l'Alimentation et le Développement Durable (OADEL) a lancé le 05 novembre dernier le troisième « marché alimenterre » du Togo à la BOBAR, un bar restaurant situé en bordure de la lagune de Bè, siège de l'OADEL. Ceci dans le cadre de la dixième « campagne alimenterre » au Togo de l'organisation. Exposition vente et un lieu de dégustation des produits et mets culinaires et traditionnels et modernes produits du Togo, « le marché alimenterre » Vise à encourager les populations à la citoyenneté alimentaire, privilégie l'économie locale ainsi qu'un mode de vie équilibré et durable.

Pour Félix Koumako, président du conseil d'administration de l'OADEL, ce marché met en valeur la richesse des produits locaux, booste l'économie en même temps qu'il met en lumière une saine hygiène de vie.

On y rencontre cette année, des sauces cérémonielles, des sauces novatrices telles la sauce de souchet (éfiodéssi), le voandzou à la sauce d'oignon, le petit déjeuner solidaire à base de café thé quinquélibat togolais, au total plus de 300 produits et 60 mets locaux à exposer afin de réveiller les consciences sur la richesse des produits locaux et de la nécessité de les valoriser et de les consommer. Ceci met également en exergue, le droit des populations à consommer un produit de leur choix et sans danger pour leur santé.

Mme Quenum Claire, représentante du Réseau Africain pour le Droit à l'Alimentation n'a pas manqué de le rappeler. Pour elle, la sécurité et la souveraineté alimentaire sont des droits inhérents à toute population. Pour ce faire, il est capital qu'un contrôle de la production ainsi que le respect de la culture de chaque population soient respectés dans son mode de fonctionnement en matière alimentaire. Elle a également mis en avant la nécessité de la disponibilité, de l'accessibilité ainsi que de la qualité de la nourriture afin de préserver la dignité ces populations.

Cette campagne a démarré avec un festival de films alimentaires à travers la région maritime et se poursuit jusqu'au 15 novembre prochain à la Bobar située au bord de la lagune de Bè.■

***Démocrate***

LE LIBERAL

Commerce

# L' importation et la vente au détail des produits carnés mises en difficulté par des pratiques peu orthodoxes à la direction de l'élevage

Pour se mettre à l'abri du chômage, bon nombre sont ces hommes et femmes togolais qui se sont adonnés à l'activité d'importation et de vente de produits carnés dans notre pays. Malheureusement, force est de constater que ces établissements sont victimesd'une forme d'escroquerie de la part de certains inspecteurs de la direction de l'élevage chargés de recouvrer les frais D'agrément. Un établissement de vente de produits carnés dont nous avons voulu garder l'anonymat a honoré les frais de son agrément le 1 juillet 2013 qui s'élève à 300.000 FCFA ce pour 4 ans. Malheureusement, seulement après 2 ans 2 mois, cet établissement se voit obligé de renouveler son agrément sous peine de fermeture. Une situation qui met en mal le secteur d'importation et de vente de produits carnés.Le dicteur de l'élevage M. Batawui Komla Batassé mis au courant évoque

une erreur due au manque d'expérience des jeunes inspecteurs. Et pourtant les factures mises en cause portent l'entête de la Direction de l'Elevage sous l'autorité du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pèche.

L'établissement dont nous taisons le nom se trouve être l'un des 55 établissements et sociétés susceptibles d'être agréés au titre de l'année 2015.

Insistant sur la question de savoir pourquoi sa direction a fait payer par deux fois les frais établis dans l'arrêté interministériel N° 037/17/MAEP/MEF/MCPSP portant redevances du contrôle sanitaire des animaux et aliments pour animaux du 20 juin 2014, le Docteur Batawi d'éclaircir que le dit arrêté est suspendu suite à la saisine de l'Office Togolais des Recettes (OTR) par les importateurs. L'OTR ayant à son tour saisi le ministre de l'Economie et des Finances qui à son tour a suspendu l'arrêté en question sans pour autant nous dire sur quelle base le montant de 300. 000 F est toujours appliqué aux établissements opérant dans ce secteur d'activités.

Une urgente réaction des autorités est vivement souhaitée afin de mettre fin à ce qui apparaît comme des malversations perpétrées par certains inspecteurs de la Direction de l'élevage mettant en péril le secteur de la vente des produits carnés. ■

***La rédaction***

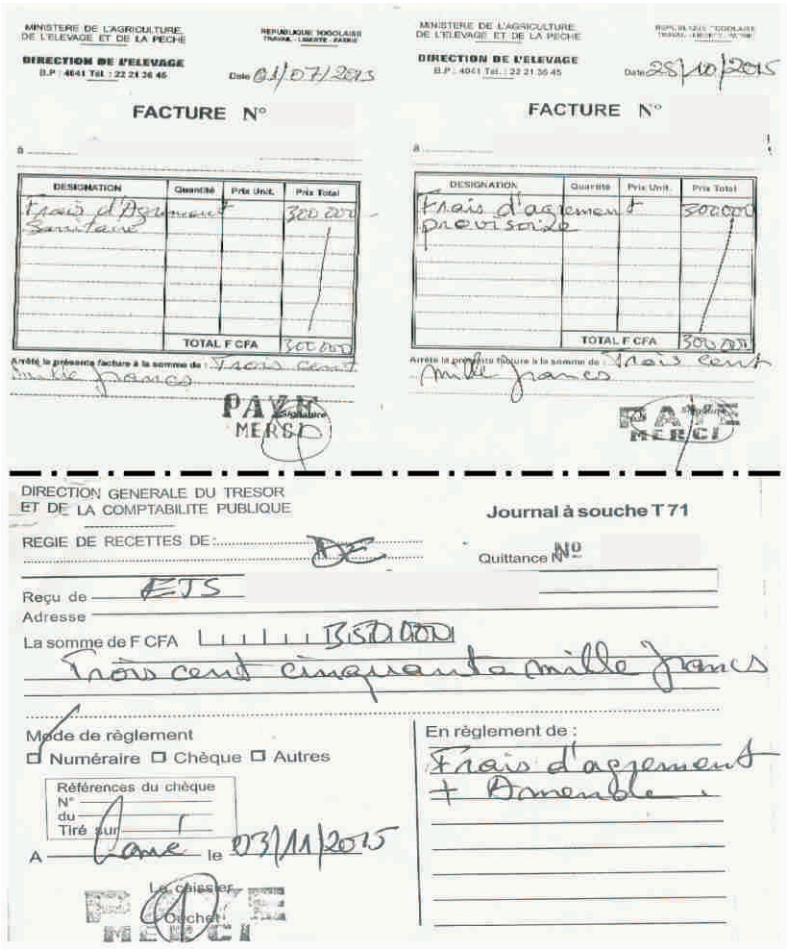
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
DIRECTION DE L'ELEVAGE
FACTURE N°
DESIGNATION | Quantité | Prix Unit. | Prix Total
Frais d'Agrément Sanitaire
TOTAL F CFA 300 000
Arrêté la présente facture à la somme de : Trois cent mille francs
PAYE MERCI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
DIRECTION DE L'ELEVAGE
FACTURE N°
DESIGNATION | Quantité | Prix Unit. | Prix Total
Frais d'agrement provisoire
TOTAL F CFA 300 000
Arrêté la présente facture à la somme de : Trois cent mille francs
PAYE MERCI

DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE
Journal à souche T 71
REGIE DE RECETTES DE : DE
Quittance N°
Reçu de : ETS
Adresse :
La somme de F CFA : 300 000
Trois cent cinquante mille francs
Mode de règlement : ☐ Numéraire ☐ Chèque ☐ Autres
Références du chèque N° du Tiré sur
A : Lome le 03/11/2015
En règlement de : Frais d'agrement + Amende
Le caissier
Ordre
MERCI

PORT DE BADGE OBLIGATOIRE AUX BUREAUX DES DOUANES A PARTIR DU

1ER JANVIER 2016

POUR TOUTE INFORMATION VEUILLEZ CONTACTER
LE CENTRE D'APPEL DE L'OTR AU 8201

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

# INFORMATIONS AUX EXPOSANTS

## 1 - INSCRIPTION DES EXPOSANTS

Toute personne souhaitant exposer à la foire doit en faire la demande en remplissant la fiche de participation retirée auprès des services administratif ou technique du CETEF et en payant tous les frais relatifs à sa participation.

## 2- OCCUPATION DE L'ESPACE

- Tout exposant doit aménager son stand et installer ses marchandises avant le jour de la cérémonie d'ouverture.
- L'exposant est tenu d'exposer uniquement les produits cités sur sa demande. Toute autre addition doit être signalée aux organisateurs.
- L'exposant est responsable de son stand et s'engage à le restituer dans l'état qu'il se trouve avant la location.
- L'exposant est responsable des dommages causés au bâtiment, cloison tapis, mobiliers etc....
- Le coût de la remise en état déterminé par le CETEF est facturé en suis.
- aucun exposant n'est habileté à faire intervenir son électricien sur le réseau électrique du site.
- Les exposants qui n'auront pas occupé leurs stands la veille de l'inauguration de la foire, pourront en être dessaisis et leurs stands attribués à un tiers sans que le signataire puisse réclamer quelques dommages et intérêts ou remboursement des sommes versées.
- Aucune activité relative à la construction de stand n'est autorisée la veille de l'ouverture de la foire. Ce jour étant exclusivement réservée à l'aménagement du stand

## 3 - CONSTRUCTION DE STAND CLE EN MAINS

Les stands sont fournis à surface nue ou aménagée.

Les stands clé en main sont construits suivant un plan préalablement déposé au Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé « TOGO 2000 »

**CENTRE TOGOLAIS DES EXPOSITIONS ET FOIRES DE LOME "TOGO 2000"**
BP 10056 Lomé - Togo
Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 35 07 27 Fax:(00228) 22 26 17 54
Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg